

# AVIS PUBLIC



## ORDONNANCE 1607-O.8 En vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607)

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, que le conseil d'arrondissement d'Anjou a édicté, lors de sa séance du 6 juin 2017, en vue de la tenue de cinq événements organisés par les organismes locaux sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou, au cours du mois de juillet 2017, l'ordonnance suivante :

**L'ordonnance 1607-O.8**, accorde des autorisations en vertu des articles 18, 41 et 41.1 du Règlement concernant la paix le bon ordre et les nuisances (1607), tel qu'amendé par le règlement 1607-14, afin de permettre l'émission de bruits dit excessifs, ou par haut-parleurs, ainsi que dans quelques cas identifiés dans la liste ci-après, pour permettre également la vente et la consommation de boissons alcoolisées, dans le cadre de ces activités. Ces activités sont :

- 1) **Le mercredi 12 juillet 2017**, au stationnement et sur le terrain de baseball n° 1 du parc Roger-Rousseau, à partir de 8 h, jusqu'à 17 h : **Les Jeux de la rue – Hockey consommé et flag football** – Organisés par le Service d'aide communautaire Anjou inc.;
- 2) **Le samedi 15 juillet 2017**, sur les terrains de baseball n° 1 et n° 2 du parc Roger-Rousseau, à partir de 7 h, jusqu'à 23 h : **Le Défi régional de baseball** – Organisé par l'Association du baseball mineur Anjou inc. (autorisation pour la vente et la consommation de boissons alcoolisées en vertu de l'art. 18);
- 3) **Le mercredi 19 juillet 2017**, sur le terrain de basketball du parc Lucie-Bruneau, à partir de 8 h, jusqu'à 17 h : **Les Jeux de la rue – Basketball** – Organisés par le Service d'aide communautaire Anjou inc.;
- 4) **Le samedi 22 juillet 2017**, sur les terrains de baseball n° 1 et n° 2 du parc Roger-Rousseau, à partir de 7 h, jusqu'à 23 h : **Le Tournoi de baseball atome** – Organisé par l'Association du baseball mineur Anjou inc. (autorisation pour la vente et la consommation de boissons alcoolisées en vertu de l'art. 18); et
- 5) **Le mercredi 26 juillet 2017**, sur le terrain de soccer synthétique du parc Roger-Rousseau, à partir de 8 h, jusqu'à 17 h : **Les Jeux de la rue – Soccer** – Organisés par le Service d'aide communautaire Anjou inc.

Cette ordonnance entre en vigueur en ce jour et est disponible pour consultation à la mairie de l'arrondissement d'Anjou, située au 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine, durant les heures d'ouverture.

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 13 juin 2017.

La secrétaire d'arrondissement,

Louise Goudreault

**Date de parution : 13 juin 2017, Le Flambeau de l'Est**